



REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des

DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 20 juin 2024

DATE DE PUBLICATION : 28 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin , à 20 h 30, les membres du CONSEIL MUNICIPAL se sont réunis en séance publique dans la salle ordinaire des séances, sur convocation adressée par le Maire conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS : M. DEMAUMONT – Mme HEUGUES – M. RAMBAUD - M. ÖZTÜRK – Mme PASCAUD – M. MALGHI - Mme BRANDON – M. KHALID - Mme RASAMOELY - M. BARAY – Mme MANAÏ-AHMADI - Mme SOW – Mme CAYOUX - M. JOLIVET – Mme HENRY- M. OREN – Mme PATUREAU - M. RENOUF – M. TAVARES – Mme TORRES - M. TOUANE – M. FAURE - Mme PERIERS - M. GUEDJ - Mme DURAND - M. BALABAN -

ABSENTS ET EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR RESPECTIVEMENT :

- Mme PHESOR à Mme HEUGUES
- M. BA à M. RAMBAUD
- Mme BAYRAM à M. BARAY
- Mme LAMA à M. BALABAN
- Mme LOISEAU à Mme SOW
- Mme PRIEUX à M. JOLIVET

ABSENTS :

- M. CHRISTODOULOU

SECRETAIRE DE SEANCE :

- Mme TORRES

OBJET :
Mise a jour du tableau des effectifs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-214500688-20240702-DEL_2024_0623-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2024

OBJET :
Mise a jour du tableau des effectifs

Directeur de secteur : Laurence SURIEU

Service : Ressources Humaines

Affaire suivie par : Ilda DE FERRAN

Mme HEUGUES : Le tableau des effectifs est actualisé régulièrement en raison de la création de nouveaux postes en raison de nouveaux besoins, de la mobilité interne, de recrutements de titulaires dont les grades ne figurent pas sur le tableau des effectifs, de l'évolution de carrières des agents (réussite à concours ou examen, avancement de grade, promotion interne).

Dans ce cadre, les créations de postes suivantes sont proposées :

- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe « agent administratif du SEMURPA »
- 1 poste d'agent de maîtrise principal : responsable de service Bâtiments, Garage, logistique, espaces publics.
- 2 postes d'agent de maîtrise : responsable équipe entretien et restauration scolaire, responsable production culinaire à la résidence autonomie Jacques Duclos

Il convient également de modifier l'affectation des postes suivants, déjà créés :

- Agent de maîtrise : responsable de production culinaire « cuisine centrale »
- adjoint technique principal de 1^{ère} classe : assistant de prévention et suivi des ERP
- adjoint technique principal de 1^{ère} classe : agent d'accompagnement à la petite enfance
- adjoint technique principal de 2^{ème} classe : référent équipe entretien
- adjoint technique principal de 2^{ème} classe : chef d'équipe des agents technique stades-voirie-référent serrurerie
- adjoint technique principal 2^{ème} classe : agent de maintenance des bâtiments polyvalent
- adjoint technique principal 2^{ème} classe : agent électricien polyvalent
- adjoint d'animation territorial : animateur jeunesse

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU les explications du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

PROCÈDE à la mise à jour du tableau des effectifs permanents comme précisé ci-dessus.

Nombre de membres en exercice	33	
Nombre de membres présents ou représentés	32	
Votes pour	32	
Votes contre	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Le Maire, soussigné,

** certifie que la convocation du CONSEIL MUNICIPAL et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du CGCT,*

** certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte à compter du*

** informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délais de 2 mois à compter de la date de sa publication.*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-214500688-20240702-DEL_2024_0623-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2024



Pour extrait certifié, conforme,

Le Maire,

Franck DEMAUMONT.